



Février 2020

Maslacq



# Maslacq Infos

Bulletin municipal de la commune de Maslacq



Nœud de raccordement fibre optique allée des tilleuls

## Mot du Maire

P2 - Le mot du Maire

## Conseil Municipal

P3 - Remise gracieuse de loyer  
P3 - Conventions Fibre optique  
P3 - Convention Très Haut Débit 64  
P4 - Maintien Centre Finances à Mourenx  
P4 - Révision attributions de compensation  
P5 - Participation ALSH Orthez  
P5 - Mandat Gave & Baïse  
P6 - Indemnité de Conseil du Receveur  
P6 - Travaux à l'école publique  
P6 - Extension Réseaux chemin des Barthes  
P7 - Questions orales des conseillers

## Dossier

P8 - Dossier ERP  
(Établissements Recevant du Public  
et Ad'AP  
(Agenda d'Accessibilité Programmée)  
Adaptation des accès dans les lieux publics

## Arrêt sur images

P10 - Cérémonie du 11 Novembre  
P11 - Dégustations 11 Novembre  
P11 - Bravo Jean Bernard HAUTOIS  
P12 - Repas de la chasse  
P12 - AG du pelotari Club  
P13 - Activités de l'APE école publique  
P14 - Bilan du Téléthon 2019  
P16 - AG de l'Amassade  
P16 - Noël des écoles  
P17 - AG du MicroClub  
P17 - AG des randonneurs  
P18 - Repas de plus de 70 ans  
P18 - Décès de Jean BARADAT  
P19 - 1, 2, 3 savane Animation Bibliothèque

## Vie associative

P31 - Agenda 2020 des activités

## Ça nous concerne

P20 - Centre Communal d'Action Sociale  
Aide à domicile  
Portage des repas  
Dossier unique de coordination  
P21 - CCLD Gestion du milieu aquatique  
P21 - Concert choral à l'église  
P22 - Nœud de Raccordement Optique  
P22 - Connaissez-vous bien maslacq.fr  
P23 - Rénovation de la déchetterie  
P23 - Marché hebdo d'Argagnon  
P24 - Sens interdit rue de l'école  
P24 - Cabinet infirmier de Maslacq  
P24 - Emplois d'été CCLD  
P25 - Annuaire des producteurs locaux  
P25 - Élections municipales  
P26 - Exposition peinture sur soie  
P26 - Qualité de l'eau  
P26 - Carnaval des écoles  
P27 - Pantomimes recherche d'hébergeurs  
P27 - Incompréhension à l'école  
P27 - Attention chenilles processionnaires  
P28 - Programme des randonneurs  
P30 - CNIL => Sécurité Informatique



Lisez les PV en ligne dès le jour de l'affichage

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal  
PV de séances

<http://www.maslacq.fr>



*Le 15 mars prochain auront lieu les élections municipales.*

*Cette date est l'occasion pour plusieurs d'entre nous de ne pas solliciter un nouveau mandat alors que d'autres souhaitent poursuivre leur engagement municipal.*

*Je tiens tout particulièrement à remercier tous les conseillers municipaux qui pendant parfois plusieurs mandats se sont investis au service de notre commune.*

*J'adresse également mes remerciements à tous les membres du conseil d'administration du CCAS ainsi qu'à toutes les personnes qui dans l'anonymat, nous ont souvent apporté leur aide pour des tâches moins connues mais néanmoins très appréciables.*

*Tous mes remerciements à tous les agents territoriaux qui nous ont secondés tout au long de nos divers mandats. Je tiens à citer les agents administratifs, les agents affectés à l'école publique dans divers postes et services, les agents de l'Agence Postale, les agents des services techniques et bien sûr les employées contractuelles au service des personnes de notre CCAS.*

*Que les responsables des associations et leurs membres reçoivent également nos remerciements.*

*Je vous remercie aussi, vous tous les administrés qui avez toujours entretenu des relations attentionnées en nous démontrant bien souvent votre sympathie et votre attention alors que vous auriez pu exprimer de l'impatience ou de l'incompréhension. Vous avez toujours contribué à entretenir un climat de sérénité bénéfique aux perspectives de tous ordres qu'elles soient humaines ou matérielles, indispensables au développement de notre village.*

*À l'heure où j'écris ces lignes il me semble percevoir que la transition d'une équipe à l'autre se fera dans les meilleures conditions et nous nous en réjouissons tous.*

*Ne l'ayant pas encore exprimé, je souhaite à tous une très bonne année 2020 et vous renouvelle tous mes remerciements.*

*Georges Trouilhet  
Maire de Maslacq*



### Maslacq Infos

Directeur de la publication : le Maire de Maslacq

☎ 05 59 67 60 79

📠 05 59 67 31 82

🌐 [www.maslacq.fr](http://www.maslacq.fr)

✉ [mairie.maslacq@wanadoo.fr](mailto:mairie.maslacq@wanadoo.fr)





## Informations du Maire au Conseil (12/12/2019)

- ❑ **Rapport d'activité et compte administratif 2018 de la communauté de communes** : Consultable en Mairie
- ❑ **Point d'avancement du projet « Accessibilité »**
  - ✓ Sous-commission accessibilité à la Direction Départementale de la Terre et de la Mer le 26/11/19: Avis favorables
  - ✓ Mise à jour du calendrier pour démarrage prévisionnel des travaux en avril 2020.

## Approbation du PV de la séance précédente (09/09/2019)

- ❑ Dans la liste des travaux que Jean NAULE avait évoqué, figurait une bande piétonnière rue de l'église, ce qui est une erreur. Moyennant cette correction, Il est approuvé à l'Unanimité



## Remise gracieuse de loyer pour l'appartement de l'école (12/12/2019)

- ✓ Lors de la précédente séance du Conseil, le 9 septembre 2019, le Maire a informé les conseillers de la réclamation faite par le locataire de l'appartement de l'école, au sujet de l'erreur de réparation de la chaudière du logement. Il avait alors été question d'une remise gracieuse de loyer, à étudier lors du Conseil Municipal suivant.

*Compte tenu des factures de chauffage, des conditions climatiques, il est proposé au Conseil une remise de loyer correspondant à 50% de la facture de gaz du mois de janvier.*

**Vote favorable : Unanimité**

LA FIBRE  
64



## Convention entre CCLLO et La Fibre64 (12/12/2019)

- ◆ Monsieur le Maire informe le Conseil que la CC Lacq Orthez avec l'ensemble des Communautés d'Agglomération et de Communes des Pyrénées Atlantiques, et le Département a créé en juin 2018, le Syndicat Mixte « La Fibre64 » qui a une double ambition :
  - ✓ Déployer un réseau Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire départemental
  - ✓ Développer les usages numériques au service des collectivités territoriales et de leurs usagers.
- ◆ Dans ce cadre la CCLLO et le syndicat s'approprient à signer une convention visant à identifier les services fonctionnels administratifs fournis par le Syndicat Mixte « La Fibre64 » que l'EPCI met à disposition de ses communes membres.

*Les communes bénéficieront des services ci-dessous à titre gracieux :*

1. *Accompagnement à la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données par la mise en place d'un délégué mutualisé à la protection des données entre le Syndicat Mixte « La Fibre64 », la CCLLO et les communes.*
2. *Mise à disposition d'un profil acheteur sur la plateforme de marchés publics « www.eadministration64.fr »*
3. *Mise à disposition d'un tiers de télétransmission des actes et flux dématérialisés sur la plateforme www.eadministration64.fr.*

*Les communes bénéficieront des services décrits ci-dessus à titre gracieux.*

*Il est ainsi proposé au Conseil d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec la CCLLO relative à la mise à disposition de services fonctionnels en matière d'usages numériques fournis par « La Fibre64 ».*

**Vote favorable : Unanimité**

THD

## Convention avec Très Haut Débit 64 (12/12/2019)

- ◆ Le Maire informe le Conseil que la société Très Haut Débit 64 exploitant des réseaux de télécommunications doit, pour les besoins de l'exploitation de ses réseaux, procéder à l'installation à Maslacq d'équipements techniques reliés à des réseaux de télécommunications.
- ◆ La Commune est propriétaire d'un terrain situé Allée des Tilleuls susceptible d'accueillir ces équipements, ayant fait l'objet d'une visite d'inspection le 6 septembre 2019 qui a permis de vérifier les éléments techniques

*Le Conseil municipal donne autorisation au Maire de signer une convention de mise à disposition à titre gracieux du terrain allée des tilleuls à la société THD64*

**Vote favorable : Unanimité**



impots.gouv.fr

un site de la Direction générale des Finances publiques

## Maintien du Centre de Finances Publiques de Mourenx (12/12/2019)

- ✓ Considérant le projet de géographie revisitée présenté par la Direction Locale de la DGFIP des Pyrénées Atlantiques visant à court et moyen terme à faire disparaître 16 Trésoreries au profit de Service de Gestion Comptable à l'horizon 2022,
- ✓ Considérant qu'il s'agit d'un plan méthodique de destruction du réseau territorial des Finances Publiques,
- ✓ Considérant qu'en 2019, l'Administration des Finances, en 20 ans, aura perdu 35.000 emplois, qu'il est prévu d'ici la fin du quinquennat 5 775 suppressions supplémentaires aux Finances en grande partie dans la DGFIP,
- ✓ Considérant que les démarches par Internet laissent de côté tout un pan «fragilisé» de la population, que le numérique ne se décrète pas, mais s'accompagne,
- ✓ Considérant que l'État a choisi de privatiser les encaissements en numéraire en les confiant à un prestataire externe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, (en l'occurrence les buralistes), que pour les usagers; cela engendre des problèmes de confidentialité,
- ✓ Considérant que le Comptable de la Trésorerie doit demeurer l'interlocuteur privilégié des Mairies puisqu'il reste le «Contrôleur» et le «Payeur»,
- ✓ Considérant qu'à terme les Services de Gestion Comptable risquent d'être transformés en Agences Comptables à la charge des Collectivités,
- ✓ Considérant que l'accueil de proximité «survendu» aux élus et usagers n'est qu'une coquille vide, la Direction Locale de la Direction Départementale des Finances Publiques étant dans l'incapacité d'en quantifier les moyens humains ainsi que de déterminer la fréquence et les amplitudes d'ouverture de ces services,
- ✓ Considérant le danger que ces réformes feront peser sur le service public de proximité, garant de l'égalité de traitement des citoyens devant l'impôt,
- ✓ Considérant que cette réforme ne fera qu'accroître les inégalités dans les territoires ruraux en considérant ses habitants comme des citoyens de «seconde zone»

◆ *Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :*

- ✓ *Se prononce contre la mise en place d'Agences Comptables et contre le projet de géographie revisitée dans les Pyrénées Atlantiques*
- ✓ *Exige le maintien dans les murs du Centre des Finances Publiques de Mourenx, de la Trésorerie du Bassin de Lacq, du Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises de Mourenx ainsi que la plénitude de leurs compétences.*

**Vote : Unanimité**



Communauté de communes

LACQ ORTHEZ

## Révision des attributions de compensation 2019 Commune/CCLO (12/12/2019)

- ✓ M. le Maire informe le Conseil Municipal que la loi prévoit que le montant de l'attribution de compensation et les conditions de sa révision peuvent être fixés librement par délibérations concordantes du Conseil Communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des Conseils Municipaux des communes membres intéressées, en tenant compte du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLÉCT)
- ✓ La Communauté de Communes de Lacq-Orthez a voté, en date du 23/09/2019, la révision libre des attributions de compensation pour 2019, sur la base du rapport de la CLÉCT du 11/07/2019.,

*Afin d'être en concordance avec la Communauté de Communes de Lacq-Orthez, le Conseil Municipal décide d'adopter le montant des attributions de compensation tel qu'il figure en pages 12 du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 11 juillet 2019.*

**Vote Pour : Unanimité**

| Commune | Attribution 2018 | GEMAPI  | Attribution 2019 |
|---------|------------------|---------|------------------|
| Maslacq | 32 131 €         | 2 164 € | 34 295 €         |





## Participation au financement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la commune d'Orthez pour les familles maslacquaises (12/12/2019)

La commune d'Orthez, à partir du 2 janvier 2020, crée un service d'Accueil de Loisirs Sans Hébergements à Orthez.

- ◆ Orthez va proposer ce service dans le cadre d'une extension de son Centre de Loisirs Associé à l'École, afin de garantir aux familles du territoire une offre de garde, dans le cadre du « plan mercredi », et pendant les vacances scolaires pour remplacer l'activité ALSH de l'amicale laïque, qu'elle subventionnait.
- ◆ Cette activité sera encadrée par du personnel de la commune d'Orthez, qualifié et diplômé, dans les locaux de l'école de Départ à Orthez.
- ◆ La municipalité d'Orthez souhaite pouvoir accueillir les enfants des familles résidant dans des communes extérieures comme Maslacq sans que cela représente une charge pour le Budget de sa commune. Pour ce faire :
  - ✓ Les familles concernées devront s'acquitter d'un tarif établi sur la base de leur quotient familial conformément aux règles de la Caisse d'Allocations Familiales
  - ✓ Les communes de résidence de ces familles participeraient à hauteur du « reste à charge », (Ce qui reste à la charge du Budget d'Orthez après contribution de la CAF et MSA et facturation des familles, par un système de conventionnement entre elles et la commune d'Orthez).
  - ✓ Si ce principe est accepté, la participation de Maslacq serait établie sur la base d'une facturation au prorata de la présence des enfants résidant dans notre commune, et du reste à charge pour chaque famille.
  - ✓ Les familles résidant dans des communes non conventionnées pourront bénéficier du service mais devront s'acquitter d'un tarif correspondant au coût de revient du service.

Après délibération, à l'unanimité le Conseil Municipal considérant qu'il n'a pas pour l'instant les données permettant d'estimer le coût potentiel que la signature de cette convention pourrait occasionner pour la commune, décide de reporter sa décision dans l'attente d'éléments complémentaires

**Vote : Unanimité**



## Mandat du Syndicat Gave et Baise pour réaliser le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales. (12/12/2019)

M. le Maire rappelle que la compétence eaux pluviales est communale, ce qui implique que les communes délimitent, après enquête publique, les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et assurer la maîtrise de l'écoulement des eaux. Les communes doivent également délimiter les zones où il faut prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement si la pollution qu'elles apportent risque de nuire gravement à l'efficacité de l'assainissement. L'étude d'un Schéma Directeur Communal de Gestion des Eaux Pluviales est le préalable à ces zonages réglementaires. Le Président a signalé que le Schéma Directeur d'Assainissement a relevé que l'intrusion d'eaux pluviales est à l'origine d'une partie des dysfonctionnements des infrastructures d'assainissement. Il ajoute que, pour prétendre à certaines aides du 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'approbation du Schéma Directeur est requise. Sur proposition du Président du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement Gave et Baise, M. le Maire propose donc à l'Assemblée un partenariat entre le Syndicat et la Commune. Le Syndicat interviendrait en tant que mandataire pour la réalisation du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales. Ce mandat nécessite la signature par l'ensemble des parties d'une convention. Il donne lecture à l'assemblée du projet de convention de mandat au Syndicat par la commune, qui définit les conditions techniques, administratives et financières pour la réalisation du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.

Il est précisé que ce projet de convention de mandat a été proposé aux 11 communes ayant transféré leurs compétences assainissement au SMEA Gave et Baise et situées dans le périmètre de compétences de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez. Ce projet de convention a également été proposé à la Communauté de Communes de Lacq-Orthez au titre de l'assainissement pluvial des eaux issues des voiries dont elle a la charge. Il s'agit en effet de réaliser une étude mutualisée des Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales des signataires du projet de convention de mandat.

**Vote pour la convention de mandat : Unanimité**



impots.gouv.fr  
un site de la Direction générale des Finances publiques

## Attributions d'indemnités de conseils au nouveau Trésorier Philippe TUAL, à la suite du départ de Robert GOUSTANS (12/12/2019)

- ✓ Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un nouveau Trésorier en charge de la commune de Maslacq a été nommé, à la suite du départ de Robert GOUSTANS.
  - ✓ Monsieur le Maire expose à l'Assemblée l'obligation de délibérer sur l'attribution à Monsieur TUAL, nouveau Receveur Municipal, des indemnités de conseil et de confection de documents budgétaires et comptables.
  - ✓ Une délibération doit intervenir après chaque changement de municipalité comme après chaque changement de receveur municipal.
- ◆ OUI l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
    - ✓ De verser à M. TUAL une indemnité de conseil et de confection de documents budgétaires
    - ✓ De verser cette indemnité au taux prévu
  - ◆ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.
  - ◆ TRANSMET la présente délibération à Monsieur le Préfet pour le contrôle de la légalité.

**Vote Pour : Unanimité**



## Aménagement et extension de la cour de l'école publique (12/12/2019)

- ✓ Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux prévus à l'école ont évolué :
- ✓ La plupart des enduits côté rue étant restés adhérents lors des travaux d'assainissement, ceux-ci ne nécessitent qu'une réfection partielle
- ✓ Côté extension et clôture de la cour d'école : la clôture rigide serait posée au sol à l'identique de celle côté hangar et un cheminement en enrobé ou béton serait prévu sur une largeur d'environ 1.80 m entre le muret existant et celle-ci. Une partie du mur existant pourrait donc être conservé.

Des devis modifiés ont été reçus

- ◆ Martins-Marques Adelino : 11 070,00 € HT
- ◆ SARL Dartigue-Peyrou : 12 371,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'ATTRIBUER à M. Martins-Marques les travaux d'extension de la cour de l'école pour un montant de 11 070,00 € TTC
- D'APPROUVER la délibération modificative N°5 de 7 600,00 €
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Vote Pour : Unanimité**



## Devis extension des réseaux d'eau et d'électricité chemin des Barthes (12/12/2019)

- ✓ Le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement de nouveaux terrains constructibles, il est du ressort de la commune d'assurer le raccordement des terrains aux réseaux d'eau, d'électricité, de télécommunications, ainsi que la mise aux normes au niveau des bornes à incendie.
  - C'est le cas pour le Chemin des Barthes, où le terrain de Monsieur MOUJAHID Hamza doit être raccordé.
  - L'opération permettra d'alimenter les terrain situés en face
  - Au total, elle permettra de raccorder une dizaine de terrains

L'ensemble des devis fournis par le SDEPA et Gave Baise, représentant environ 45 000 € H.T. pourra être affecté à l'opération 24 du Budget.

**Vote Pour : Unanimité**





## Questions orales des conseillers



**Titou LAFARGUE** (12/12/2019)

- **La petite épicerie :**

Titou LAFARGUE propose que l'on remercie dans le Bulletin Municipal la « petite épicerie » de la façon dont elle apporte de la convivialité au village.

*Il lui est répondu que ce sera fait et que de manière générale il y a dans chaque Bulletin un article faisant mention de la petite épicerie. Dans celui d'octobre on se félicitait de la vente de porcelaine évoquant le patrimoine local et on évoquait la vente de pizzas du vendredi et la dégustation des plats intervenant parallèlement au vin d'honneur du 11 novembre.*



**Jean NAULÉ** (12/12/2019)

- **Point voirie :**

- ✓ Marquage au sol route d'Argagnon
- ✓ CD9 revêtement rue de la Carrère + marquage au sol
- ✓ Mise en place route de Loubieng d'une balise (mise en sécurité du pont)
- ✓ Le fauchage n'est pas terminé

- **Cloches :**

Le moteur de la cloche principale est hors d'usage. Pour que cela n'empêche pas le marquage sonore des heures, la sonnerie des heures a été passée sur la petite cloche. Cela règle temporairement la question de la sécurité. Avant de prendre une décision définitive, il serait bon de consulter une autre entreprise que Bodet et, si le coût des réparations s'avère trop important, l'option de supprimer la sonnerie à la volée (qui n'intervenait que le dimanche) pourrait constituer une alternative.



**Alain de LAPPARENT** (12/12/2019)

- **Dissolution du Micro-Club :**

Alain Intervient pour indiquer que l'Assemblée Générale du Club qui s'est tenue le 15/11/2019 a confirmé la dissolution de l'association en juin 2020 et décidé d'attribuer à cette occasion ses fonds disponibles à la municipalité qui l'a fait bénéficier pendant des années d'un local gratuit.

Un premier chèque de 2 500,00 € a été remis au Maire, le reste (environ 4 000,00 € sera versé en juin prochain. Il est spécifié que cet apport est destiné à permettre à la commune de faire évoluer son équipement informatique.

*Geo TROUILHET remercie Alain pour ce don et pour l'énergie qu'il a consacrée pendant plus de 30 ans pour aider les gens à s'adapter à la Micro-informatique tout en mettant Maslacq en valeur dans la zone de Lacq-Orthez*



**Robert LANGLA** (12/12/2019)

- **Bilan du Téléthon :**

Le bilan du Téléthon de Maslacq a été modeste à bien des égards. Seul le concert choral a été une grande réussite qui s'est poursuivi dans la salle du Conseil. La Gratiféria ne fonctionne plus. Étant donné que ce sont toujours les mêmes participants, les dons se sont considérablement réduits. La balade sur le chemin de Compostelle, la vidéo et le photo-documentaire ont été appréciés, mais par un très petit nombre de participants

Atelier hypnose : Il est dommage de faire déplacer quatre bénévoles dynamiques et concernés depuis Pau pour rien

Le défi de l'écharpe est un point positif pour Maslacq qui a tricoté une écharpe de plus de 65 mètres grâce en particulier à l'école Jeanne d'Arc.

Comme d'habitude on a donné tout ce qui nous restait de la gratiféria aux Restos du Cœur afin que rien ne soit jeté et que nos articles deviennent une nouvelle ressource à leurs bénéficiaires.

*Geo TROUILHET remercie Robert pour le travail qu'il a réalisé depuis 5 ans pour que Maslacq soit de nouveau présente dans l'organisation du Téléthon dans l'ancien canton de Lagor*



## ERP (Établissements Recevant du Public)

La municipalité s'est trouvée confrontée à un dossier très lourd imposé par l'ordonnance N° 2014-1090 du 26/09/2014 qui a défini les obligations des gestionnaires d'Établissements Recevant du Public et imposé de définir un Agenda d'Adaptabilité des bâtiments communaux. Il s'est révélé compliqué de répondre aux obligations réglementaires en essayant de limiter autant que possible les investissements très lourds vers lesquels les organismes conseils avaient tendance à nous engager.

### Mise en accessibilité des ERP

Depuis 2005 tous les ERP (Établissements Recevant du Public) ainsi que les parties extérieures d'accès de ceux-ci doivent être accessibles à tout public.

**La réglementation est claire et la définition large. Sont des ERP :**

- ◆ **Les commerces** (de proximité et centres commerciaux)
- ◆ **Les locaux des professions libérales** (médecins, avocats, infirmières, notaires, etc...)
- ◆ **Les bars, les hôtels, les restaurants, etc...**
- ◆ **Les agences de services** telles que les banques, les assurances, les agences immobilières
- ◆ **Les services publics** (Préfectures, Mairies, etc...)
- ◆ **Les établissements dédiés à l'enfance et à la scolarité** des crèches jusqu'aux universités et grandes écoles
- ◆ **Les établissements de soin** (Hôpitaux, Médecins, kinés, dentistes, structures d'accueil spécialisées, etc...)
- ◆ **Les lieux de culte**
- ◆ **Les lieux culturels** (musées, cinémas, bibliothèques, théâtres, salles des fêtes ou de concert, etc...)

<https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/laccessibilite-des-etablissements-recevant-du-public-erp>

### Pourquoi la mise en accessibilité ?

- ◆ **Le gestionnaire des ERP est tenu d'accueillir en terme de sécurité et d'accessibilité, tout public.**
- ◆ **Il doit pouvoir en cas d'incendie évacuer toute personne**
- ◆ **Tous les usagers doivent pouvoir bénéficier de toutes les prestations proposées.**
- ◆ **Tous les ERP doivent pouvoir répondre aux handicapés :**
  - ◇ Moteurs
  - ◇ Auditifs
  - ◇ Visuels...

### Zones concernées dans les ERP

Les principales zones concernées sont les suivantes :

- ◇ L'entrée
- ◇ L'accueil
- ◇ La circulation
- ◇ Les sanitaires
- ◇ L'accès
- ◇ Les parkings
- ◇ La signalétique
- ◇ La lumière et les avertisseurs sonores
- ◇ ...

### Ad'AP

(Agenda d'Accessibilité Programmée)

#### Qu'est ce qu'un Ad'AP ?

La majorité des collectivités et des propriétaires d'ERP étaient en retard dans l'adaptation de leurs locaux aux nouvelles exigences. L'Agenda d'accessibilité Programmé a été créé pour permettre à tous les propriétaires d'ERP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité après le 1<sup>er</sup> janvier 2015 (Échéance initiale pour l'accessibilité de tous les ERP).

Ces Ad'AP ont permis de déclarer, chiffrer et programmer les travaux à réaliser pour se mettre en conformité.

#### Ad'AP, quels délais ?

Tout ERP non conforme avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 obligeait le gestionnaire à déposer un Ad'AP et l'engageait à réaliser les travaux dans une période de trois, six ou neuf ans.

Le dossier d'Ad'AP devait obligatoirement être déposé avant le 27 septembre 2015 à la Mairie (ou dans des cas particuliers auprès du Préfet).

#### ERP & Ad'AP à Maslaccq

Très vite le Conseil Municipal a voulu se mettre en conformité avec la loi tout en sachant que les finances nous demandaient d'être prudents. On devait faire mais pas à n'importe quel prix.

#### 2015

Nous avons recensé à Maslaccq neuf bâtiments qui reçoivent du public. Pour ces neuf bâtiments nous avons fait faire un diagnostic par la société APAVE en mars 2015.

*Ce diagnostic chiffrait les travaux aux environs de 950 000€.*

Après analyse de ce dossier, au cours de plusieurs réunions, nous avons retenu un certain nombre de points et éliminé d'autres en les remplaçant par des solutions différentes ou en obtenant des dérogations et ainsi ce sont sept bâtiments qui ont été retenus :

***L'agence postale, l'épicerie, l'école, les vestiaires du stade, l'église, les salles Ménat et le trinquet.***



photos © Google street



## Agenda d'Accessibilité Programmée

à **MASLACO**

### 2016

- ◇ **19/01/2016** réunion au Service Départemental d'Incendie et de Secours à PAU pour présenter le dossier.
- ◇ **23/06/2016** réunion à la Direction Départementale de la Terre et de la Mer à Pau avec notre architecte pour finaliser le dossier.
- ◇ **13/10/2016** Dépôt dossier Ad'AP à la DDTM

### 2017

Ad'AP, Agenda accepté le 2 mars 2017 pour un montant estimé de 408 000,00 € avec étalement des travaux sur les années 2017, 2018, 2019.

### 2018

Recherche de subventions et dépose de dossiers

- ◇ Au Conseil Départemental,
- ◇ À la Préfecture,
- ◇ À la Communauté de Commune de Lacq Orthez.

Obtention d'une subvention de 51 574,60 € du Département sur la base de 257 873,00 € de travaux estimés subventionnables.

### 2019

- ◇ Obtention d'une subvention de la DETR pour Ménat pour un montant de 49 374,60 € le 15/04/2019 sur la base de 246 873,00 € de travaux
- ◇ Il devrait aussi y avoir le fond de concours de la Communauté de Communes, pour un montant demandé de 155 273,40 € sur une base estimée de 411 496,00 €. Ces montants seront confirmés une fois que les devis seront présentés et signés, le reste étant à la charge de la commune.
- ◇ Réunion le 8 juillet 2019 avec CCLO, DEKRA (SPS), Architecte pour préciser qui fait quoi.
- ◇ Les demandes d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public ont été déposées le 21/10/2019.

**La commission accessibilité de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) a donné un avis favorable le 26 /11/2019.**

Dans le dernier trimestre 2019 différentes analyses ont été effectuées pour la recherche d'amiante par l'entreprise DEKRA, dans toutes les parties concernées par les travaux, les sols, les carrelages...

Le montant estimé des travaux à ce jour est de 411 496 TTC, le montant précis des travaux sera connu à l'issue de la phase « consultation des entreprises », qui doit débuter dans les prochains jours. Nous sommes en attente depuis plusieurs semaines du rapport de la société Dekra qui déclenchera les modifications nécessaires du projet de l'architecte et la consultation des entreprises.

Le calendrier prévisionnel des travaux sera arrêté prochainement.

Les mois qui vont suivre vont nous permettre de passer à la phase de réalisation et d'être accessibles tel que le demande la loi.



## Cérémonies du 11 Novembre © J. Minjon



### La cérémonie du 11 novembre a été suivie par un nombre important de villageois.

Suite au discours de Monsieur le Maire, les enfants des écoles ont fait lecture du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, qui soulignait que depuis cent ans les français sont toujours restés fidèles à ce rendez-vous avec le passé. Elle rappelait que depuis 2012 cette cérémonie est une l'occasion pour la Nation d'honorer toutes les filles et tous les fils de France qui dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui ont accompli leur devoir en allant jusqu'au don suprême.

Le 11 novembre 2019 a aussi été l'occasion pour le Président de la République d'inaugurer un monument aux soldats morts pour la France dans des opérations extérieures. Ce monument est destiné à nous rappeler que la préservation de notre liberté, de notre indépendance, et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.

### Les enfants ont également cité la liste des noms des soldats morts pour la France début 2019



- ◇ **Premier Maître Alain BERTONCELLO**, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso le 10 mai 2019
- ◇ **Premier Maître Cédric de PIERREPONT**, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso le 10 mai 2019
- ◇ **Médecin principal Marc LAYCURAS**, 14<sup>ème</sup> centre médical des armées, mort pour la France au Mali le 02 avril 2019
- ◇ **Brigadier Erwan POTIER**, 501<sup>ème</sup> régiment de chars de combat, mort pour la France, le 21 mai 2019, des suites de blessures reçues au Liban
- ◇ **Brigadier chef Ronan POINTEAU**, 1<sup>er</sup> régiment de Spahis, mort pour la France au Mali le 2/11/2019

Ces lectures ont été suivies d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, puis d'une minute de silence avant d'entonner une Marseillaise. Monsieur le Maire a ensuite invité l'assistance à un vin d'honneur en salle socio culturelle; auquel était associée la petite épicerie de Maslacq.





## Vin d'honneur et dégustations

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre, la municipalité et l'épicerie de Maslacq ont invité les Maslacquais à partager un moment de convivialité à la salle socio culturelle.

Pour cela, Dominique et Carole COEFFET avaient savamment concocté un éventail de petits plats qu'on pouvait déguster sur place, accompagnés de boissons à base de champagne.

Il y en avait pour tous les goûts : du salé, du sucré, du sucré/salé, allant des petits fours et toasts divers pour l'apéritif, suivis d'échantillons d'entrées, plats et desserts qu'ils proposent de fournir à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Il y avait foule autour de la table, et tout le monde a apprécié la qualité des plats proposés.

*C'était un moment de partage bien sympathique.*



Photos © J. Minjou



## Bravo à Jean Bernard HAUTOBOIS photos © JBH



### La diagonale des fous

Belle aventure humaine pour Jean-Bernard HAUTOBOIS qui a participé à la mythique diagonale des fous sur l'île de La Réunion : Un ultra-trail de 166 Km, de 9611 m de dénivelé positif, avec un point culminant à 2204 mètres.

Pour accomplir ce genre de performance, il faut chercher dans les profondeurs de soi, puiser dans le tréfonds de sa conscience puisqu'on dit que "Tout est dans la tête"

Jean-Bernard a partagé cette aventure de bout en bout avec un autre traileur béarnais d'Agnos, son ami Christophe VIGNAU. Ils ont franchi la ligne ensemble après 62 heures d'efforts.

Malgré les difficultés, Jean-Bernard ne garde plus que les bons souvenirs de cette île superbe et du plus bel ultra-trail qu'il ait pu réaliser.

***Bravo Jean-Bernard, respect et admiration***

Jean-Bernard anime par ailleurs avec le succès que l'on connaît, le Pelotari Club de Maslacq





## Repas annuel de la chasse Photos © R. Langla



Comme chaque année, l'ACCA "La maslacquaise", a convié les habitants du village a son traditionnel repas de la chasse.

Environ cent quarante personnes se sont déplacées le samedi seize novembre en salle socio-culturelle pour, à l'abri des intempéries, déguster les spécialités mitonnées par les chasseurs.

Les bénévoles de l'association se sont démenés pour offrir un service impeccable à la hauteur des plats qu'ils avaient préparés comme de vrais chefs de cuisine. Ils ont aussi entretenu l'ambiance par des échanges sympathiques avec les convives

Une loterie a eu lieu et quelques chanceux ont gagné des pièces de gibiers à emporter.

Merci à l'association et à son Président Didier HAURAT d'entretenir cette occasion de nous rassembler dans une chaleureuse ambiance. Le rendez-vous pour 2020 est déjà fixé au 14 novembre.



## AG du Pelotari Club Photos © Julien Escos



*En 2019, le club comptait 90 adhérents,*

### **Tournoi externe (Février à juin):**

Ce sont 134 équipes sur 6 niveaux qui ont participé dans les séries :

- ◆ Féminines,
- ◆ 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>de</sup> et 1<sup>ère</sup> série hommes,
- ◆ Hors série homme.

### **Tournoi interne de l'automne :**

Le tournoi, de septembre à novembre, a bénéficié d'une bonne participation de l'ensemble des adhérents.

*Un bilan sportif positif.*





## Activités des parents de l'école publique

Photos ©APE Maslacq

L'un des principaux buts de l'Association de parents d'élèves de l'école publique est d'organiser et animer des activités périscolaires pour soutenir l'action éducative des enseignants et à promouvoir l'éveil de l'enfant.

Pour cela, elle a organisé à l'automne dernier, deux opérations dont les bénéficiaires étaient destinés à participer pour les écoliers au financement de sorties pédagogiques dont un voyage scolaire.

### Vide grenier du 3 novembre

Malgré la tempête le vide grenier s'est déroulé le dimanche 3 novembre salle socio-culturelle.

Trente deux exposants et un public au rendez-vous malgré des conditions météo exécrables!

Mais la bonne humeur était de mise et l'association remercie tous les parents qui ont contribué à la réussite de cette journée et/ou qui ont fait des crêpes dont la vente a rencontré un franc succès.

Merci également aux Maslacquais qui se sont déplacés en nombre.

### Emballage de cadeaux à Noël

Tous les samedis à partir du trente novembre puis quotidiennement du quatorze au vingt quatre décembre les parents se sont relayés pour emballer les cadeaux achetés à Jouéclub à Orthez.

Un véritable travail d'équipe dans la joie et la bonne humeur (et un peu dans le froid quand même!).

L'APE remercie tous les parents qui ont donné de leur temps et tous les clients qui en faisant un don ont participé au succès de cette opération.





# Téléthon

Un bilan mitigé Photos © Communication

## Gratiféria :

Cette formule ne fonctionne plus. Étant donné que ce sont toujours les mêmes personnes qui apportent des objets, les dons se sont considérablement réduits et c'est bien normal car nous en étions à la 5<sup>ème</sup> édition. Les donateurs habituels n'ont plus grand chose dans leurs greniers, caves et granges.

En ce qui concerne la fréquentation, il est clair que cette manifestation a été boudée sans que l'on sache si c'est l'usure du concept, ou la concomitance avec le black Friday, les courses de Noël et d'autres manifestations du Téléthon dans d'autres villages qui a contribué à réduire la participation. Pourtant on n'est pas cher puisque le concept de l'évènement est basé sur de la récupération gratuite bénéfique du point de vue environnemental; sujet actuellement si prégnant !



Vidéo sur grand écran



Nos amis du forum de l'hypnose

## Balade sur le chemin de Compostelle:

Unanimement appréciée par les participants qui sont surpris par la richesse méconnue du patrimoine local mais le groupe était minuscule.

## Vidéos et expo photo documentaire:

Aussi très apprécié mais par un public très restreint., vous pouvez la retrouver par thèmes sur le site internet



LA COMMUNE  
Histoire et Patrimoine

<http://www.maslacq.fr>

## Atelier hypnose:

Domage de faire déplacer quatre bénévoles dynamiques et concernés depuis Pau pour les bouder.

## Grillades et buvette:

Ici aussi la fréquentation était un peu à l'image du reste de la manifestation malgré l'investissement personnel d'un groupe de bénévoles.

Merci avec mention spéciale à l'épicerie du village qui a offert quelques dizaines de tartelettes destinées à être mises à la vente au bénéfice exclusif du téléthon.

Buvette





65,80 m d'écharpe pour Maslacq



Cante-Laà - Vielleségure



Lous deus remparts - Navarrenx



Lagunt Eta Maïta - Pau

### Dons aux Restos du Cœur:

Comme d'habitude on a donné tout ce qui nous restait de la gratiféria aux Restos du Cœur afin que rien ne soit jeté et que tous nos articles deviennent une nouvelle ressource pour leurs bénéficiaires.

### Défi de l'écharpe:

Point positif pour Maslacq qui a tricoté une écharpe de plus de 65 mètres grâce en particulier à l'école Jeanne d'Arc

### Concert choral:

On peut dire que c'était juste magnifique par la qualité des trois chorales qui sont venues se produire bénévolement dans notre église.

- ♦ Lagunt Eta Maïta de Pau,
- ♦ Cante Laà de Vielleségure et
- ♦ Lous deus remparts de Navarrenx.

Concert qui a fait l'unanimité des mélomanes présents dans l'église mais par endroits un petit sentiment de chaises vides.

### Collation après concert:

La soirée s'est terminée dans une très bonne ambiance en chansons qui nous ont été offertes en supplément par les trois groupes choraux en salle de la Mairie.

Vraiment bien, ce petit supplément qui a été goûté de tous.



### Bilan financier :

|  |                   |
|--|-------------------|
| Collecte de dons                       | 800,80 €          |
| Buvette et grillades                   | 161,05 €          |
| Recette Concert choral                 | 488,00 €          |
| <b>Total à verser à AFM téléthon :</b> | <b>1 449,85 €</b> |

*Bien que déçus par la faible participation , nous n'avons pas à rougir du résultat*



## L'Amassade change de Président Photos © R Langla

L'Assemblée Générale de l'Amassade s'est tenue samedi en salle socio-culturelle de Maslacq. Il s'agissait d'un moment particulier de la vie de l'Association car le Président depuis 2006, René DASSAIN avait annoncé sa décision de se retirer de cette fonction.

M. René DASSAIN a dressé le bilan moral des activités de l'année écoulée et a surtout rendu hommage aux membres de l'association disparus cette année.

- M. Joseph ARÉES
- Mme Marie-Hélène CAUHAPÉ
- M. Louis LARTIGAU
- Mme Michèle PAILLÉ
- M. Jean-Claude VIGNASSE

Bienvenue dans l'association à M. Robert LANGLA et Mme et M. LETEMPLIER Jocelyne et Michel.

Puis le bilan financier a été passé en revue par M. Gérald LACOURRÈGE qui a fait état d'un avoir positif, pour une association comptant 56 adhérents au 30/11/2019.

M. le Maire de MASLACQ ayant eu un empêchement, était représenté par Michel GRIGT qui a remis la médaille du village à René DASSAIN en remerciement de ses années d'implication dans la vie associative du village. René DASSAIN a également reçu, de la part de Cathy, un superbe panier gourmand au nom de l'association.



Les membres du Conseil d'Administration se sont ensuite isolés, le temps de procéder à l'élection du nouveau bureau dont la présidence a été confiée à l'unanimité à Gérald LACOURRÈGE.

Tous les adhérents de l'association, très satisfaits, ont accueilli cette élection avec bonheur.

Et pour clôturer cette Assemblée Générale, les adhérents se sont retrouvés au restaurant La Bulle d'ARGAGNON dans une ambiance chaleureuse, avec distribution du calendrier de l'année 2020 et d'un bloc-notes personnalisé.



## Noël des écoles de Maslacq Photo © A de Lapparent

Vendredi 20 décembre, le CCAS avait invité les enfants des écoles à partager un bon moment ensemble dans le cadre des fêtes de fin d'année. Accompagnés de leurs enseignants, c'est une centaine d'invités qui ont investi la salle socioculturelle sur le coup de quatorze heures.

Nos amis du forum de l'hypnose de Pau les attendaient pour les étonner avec des tours de magie qu'ils avaient intégrés dans une suite de l'histoire d'Arthur le jeune magicien, qui avait été le support du spectacle de 2018.

Un goûter leur a ensuite été servi par l'équipe du CCAS :





## Assemblée Générale

=> Un don à la commune photo © MicroClub

Le Club a tenu son Assemblée Générale le 15 novembre dans ses locaux au 1<sup>o</sup> étage du foyer Ménat à 20h00.

### ◆ Rapport moral

Le Club a rempli son objet qui était de faire connaître la micro-informatique et d'en favoriser le développement.

- ✓ En trente quatre ans, ce sont près de 1 100 personnes qui ont été formées en son sein.
- ✓ De 1997 à 2003, l'effectif moyen était supérieur à 70.
- ✓ De 2004 à 2007, il était voisin de 40.
- ✓ Entre 2008 et 2015, il était proche de 20 et la Cyberbase fonctionnait parallèlement.
- ✓ En 2016 nous n'étions que 9.
- ✓ Depuis, nous sommes une quinzaine.

Le Club dont la spécialité était la bureautique a eu des difficultés à s'adapter aux nouveaux besoins plus orientés vers Internet et les applications de smartphone. Cette difficulté a été accentuée par l'incapacité à trouver des jeunes pour animer les séances.

*L'année scolaire 2019/2020 va être la dernière année de l'association.*

### ◆ Rapport financier

La situation financière est saine, le matériel n'a plus de valeur significative. Il sera en partie donné à la municipalité et en partie proposé à la vente à la fin de l'année scolaire (priorité aux membres). Le solde bancaire avoisine les 6 000 €.

L'Assemblée Générale a décidé d'attribuer cette enveloppe à la commune de Maslacq, qui pendant des années l'a fait bénéficier d'un local gratuit avec une ligne téléphonique. Ce don est destiné à aider la commune à faire évoluer son matériel informatique au niveau de l'école ou du secrétariat. Il est prévu qu'il se fasse en deux fois :

- ✓ 2 500 € dès à présent,
- ✓ Le solde fin juin lors de la dissolution.



## AG des Randonneurs Photo © H Latrubesse

L'association présidée par Jeannine LASSAUBE se porte bien.

Avec plus d'une centaine de membres actifs, les bus affrétés pour les différentes sorties du jeudi font le plein. Les randonnées organisées tout au long de la saison ont satisfait les participants qui ont apprécié l'organisation par groupes de niveau.

Après l'AG, un repas d'excellente qualité préparé par la « Petite épicerie » du village a été servi sur place

Les randonneurs se donnent rendez-vous début mars pour reprendre leurs activités





## Repas de Noël des plus de 70 ans Photos © A. de Lapparent

Samedi 21 décembre, sur le coup de midi, le parking de la salle socioculturelle s'est garni.

Le repas des maslacquais de plus de 70 ans organisé par le CCAS attendait 48 convives.

M. le Maire en quelques mots leur a souhaité la bienvenue, puis il a demandé à l'assemblée d'avoir une pensée pour les sept personnes du village disparues dans l'année 2019.

Le cliquetis des fourchettes a ensuite couvert le brouhaha des conversations.

La famille Quenot avait comme les années précédentes réalisé un menu à la fois simple et de qualité.

- ◆ Kir apéritif
- ◆ Potage de potiron
- ◆ Salade au chèvre chaud
- ◆ Magret de canard
- ◆ Frites avec des tomates provençales
- ◆ Salade et fromage de pays
- ◆ Café gourmand
- ◆ Vin rouge et rosé



Trois générations de la famille Quenot se sont activées pour cuisiner, préparer les assiettes, apporter les plats

*Au moment du café, cette équipe méritante a été très applaudie.*

Chacun a pu ensuite reprendre le chemin de son habitation pendant une période ensoleillée



## Décès de Jean BARADAT

Au moment de boucler cette édition du « Maslacq Infos », nous apprenons avec une grande tristesse le décès de Jean-Bernard BARADAT le 7 février à l'âge de 96 ans.

Ses obsèques ont eu lieu lundi 10 février 2020 à 14 h 30 en l'église Saint Jean Baptiste de Maslacq.

Monsieur BARADAT fut longtemps un Secrétaire de Mairie discret et efficace, en particulier pendant les mandats de

- ◆ Louis LANUSSE CAZALÉ et
- ◆ Marc TREDJEU

Les anciens de Maslacq se souviennent d'un homme dévoué au service de la Commune secondé par sa femme Jeanine qui par ses fonctions aux Pétroles d'Aquitaine a elle aussi beaucoup apporté à la commune.

*Nous présentons nos sincères condoléances à ses enfants et petits enfants, ainsi qu'à toutes les personnes touchées par sa disparition.*





## 1, 2, 3... Savane! Animation Bibliothèque © A de LAPPARENT

Ladji DIALLO a su captiver les enfants et les faire participer à ses récits imagés

Ils ont vu

- Le Brahmane après hésitation libérer le lion de sa cage
- Le lion contre sa parole décider de manger le Brahmane
- Le Brahmane tenter de négocier sa grâce auprès du lion en essayant sans y parvenir de se faire aider par différents animaux de la savane
- Le lièvre qui paraissait le moins dégourdi arriver très tranquillement à ré-enfermer le lion dans sa cage sauvant ainsi la vie du Brahmane

Ensuite, ils ont vu

- Moussa s'insinuer dans le grand pré au bout du chemin,
  - ◊ Les génies l'aider à faucher le grand pré
- Moussa planter un arbre
  - ◊ Les génies planter plein d'arbres pour lui
- Moussa arroser un arbre
  - ◊ Les génies arroser tous les arbres pour lui
- Des fruits du monde entier pousser sur les arbres
- Moussa charger son fils de surveiller la récolte
  - ◊ Le fils de Moussa manger des fruits par gourmandise
  - ◊ Les génies par mimétisme dévorer tous les fruits
- Moussa gronder son fils qui se mit à pleurer
  - ◊ Les génies pleurer par solidarité et remplir ainsi une grande mare qui depuis est le lac sur le chemin à l'entrée du village

*Ils ont écouté Ladji chanter avec bonheur la savane du pays de son enfance*

*Tous l'ont applaudi et sont sortis ravis les yeux pleins de rêves*



Pole lecture





## Âgés, handicapés ? Le C.C.A.S. de Maslacq est là pour vous !



### Service de soutien à domicile

Les employées du Centre Communal d'Action Sociale sont disponibles pour répondre à vos besoins. Le questionnaire remis aux familles de bénéficiaires a montré une grande satisfaction et un excellent degré de confiance. Les missions de l'aide à domicile répertoriées dans le règlement de fonctionnement sont les suivantes : Ménage, linge, entretien, repas, courses,, aide à la toilette, déplacements, démarches administratives, stimulation et soutien psychologique ...

L'usager souhaitant bénéficier d'une de ces prestations doit en faire la demande auprès du Centre Communal d'Action Sociale. En fonction de son état de dépendance (grille AGIRR) et de ses ressources, il pourra bénéficier ou non d'une prise en charge de sa caisse de retraite, de l'aide sociale, ou de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). De plus, les charges sont déductibles de l'impôt sur le revenu



### Portage de repas à domicile (CCAS de Mourenx)

#### ♦ Senior ou handicapé

- Vous êtes à la retraite,
- Vous avez plus de 60 ans
- Vous êtes handicapé

Vous envisagez votre avenir sans renoncer à votre domicile alors que certaines tâches quotidiennes deviennent plus difficiles à effectuer (courses, cuisines...)

et vous habitez à, **Maslacq,**

**Le service de portage de repas à domicile par le CCAS de Mourenx peut vous aider. Inscription par simple appel téléphonique auprès de Laure Chaigneau au 05 59 60 91 83 tous les matins de 9h à 12 h.**

#### ORGANISATION DU SERVICE

- ♦ Du lundi au dimanche, (y compris les jours fériés)
- ♦ Ces repas sont conditionnés et livrés dans des barquettes à réchauffer au four à micro-ondes ou au bain-marie.
- ♦ Les menus sont élaborés par des diététiciennes.
- ♦ Ils comportent un potage, une entrée, un plat principal, un fromage, un dessert, un petit pain, du vin ou de l'eau.
- ♦ Les bénéficiaires ont le choix entre deux menus (sauf le week-end).

#### ORGANISATION DES LIVRAISONS

- ♦ Du lundi au vendredi les repas sont livrés le jour même entre 8h et 12h30.
  - ♦ Les repas du week-end sont livrés le vendredi entre 14h 00 et 18h 00.
- PRIX : Le repas coûte 12,90€ il est facturé à 8,75 € (livraison incluse) grâce à une participation de la commune de Maslacq de 4,15 €.**



### Le Dossier Unique de Coordination à Domicile

Ce classeur coloré en rose vif pour être facilement repérable dans un domicile comporte douze parties dont le développement s'adapte à chaque cas particulier. Il est destiné à faciliter la coordination entre les intervenants chez une même personne, (du médecin aux aides à domicile en passant par les infirmières)...

- ♦ **Communication** = Messages d'un intervenant à un autre
- ♦ **Gestion du niveau médical** = Ordonnances, résultats d'exams...
- ♦ **Surveillance des constantes** = Poids, tension, température...
- ♦ **Alimentation - hydratation** = Autonomie, allergies, déglutition, goûts, appareil dentaire... - Suivi de la boisson
- ♦ **Prévention** : Risques de chute risque en cas de canicule...
- ♦ **Interventions de l'aide à domicile**
- ♦ **Interventions du Service Infirmier A Domicile**
- ♦ **Coordination**
- ♦ **Infirmière**
- ♦ **Médecin**
- ♦ **Volet personnalisable**
- ♦ **Annexes + mode d'emploi.**
- ♦ **Volet de transmission des données « Domicile → Hôpital »** (carte vitale, mutuelle...) suit le malade en cas d'hospitalisation

Ce document est déjà utilisé par le SSIAD du Bassin de Lacq, et des infirmières dont celles de Maslacq

Les 1° retours d'expérience sont très positifs.

C'est au bénéficiaire de faire le choix de l'utiliser sans pour autant bousculer ses habitudes (par exemple, si le patient a une méthode de rangement de ses ordonnances, il peut la conserver, mais les aidants peuvent insérer des copies pour que les traitements soient connus en cas d'intervention d'urgence).

Les aides à domicile du CCAS ont été formées et sont en capacité de le promouvoir auprès des bénéficiaires.





## Gestion du Milieu Aquatique et Prévention des Inondations

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CCLLO) a dû s'engager dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur son territoire. Appelée GEMAPI, cette nouvelle mission lui a été transférée par l'État. Comme partout en France, elle est devenue une compétence obligatoire des Intercommunalités.

La GEMAPI consiste à veiller au bon écoulement des eaux, à préserver les zones humides, ou aménager des ouvrages protégeant cet environnement et limiter les risques d'inondation qui nous impactent tous.

Les écoulements des eaux ne s'arrêtant pas aux limites des communes, la CCLLO a décidé de déléguer ces missions aux Syndicats de bassin versant rivière (ou de rivière), qui maillent notre territoire. Compétents en la matière, ils gèrent les réseaux hydrographiques dans leur intégralité, pour une maîtrise complète et efficace, d'amont en aval.

### L'État

Élabore des plans de prévention des risques inondation qui réglementent les zones à risque. En la personne du Préfet, il exerce un pouvoir de police des eaux. Il contrôle la bonne gestion des digues et assure la prévision et l'alerte des crues. Sur notre territoire, il est tenu de veiller au libre écoulement du Gave de Pau, classé en domaine public fluvial.

### Le Maire

Dispose d'un pouvoir de police administrative, en cas d'atteinte à l'environnement ou à la sécurité des personnes. Lors d'une inondation, il intervient pour mettre en sécurité les populations. Enfin, l'urbanisation de sa commune doit prendre en compte le risque inondation.

### La CCLLO

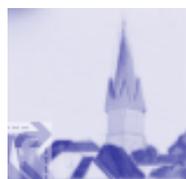
Dans chaque Syndicat à qui elle a confié l'exercice de la GEMAPI, la CCLLO est représentée par plusieurs élus qui décident des actions à entreprendre, de concert avec les élus des autres collectivités membres de ces syndicats.

### Les propriétaires riverains

Les propriétaires riverains de cours d'eau, (publics ou privés), sont responsables de leur entretien régulier, pour favoriser l'écoulement des eaux. Les syndicats ne peuvent intervenir en la matière que si les travaux relèvent de l'intérêt général ou d'une situation d'urgence

En l'absence de transfert financier de l'État, les Intercommunalités ont dû mettre en place la taxe GEMAPI pour couvrir ces dépenses. Calculée au plus près des besoins, elle est intégrée depuis 2019 aux avis d'impôts locaux de tous les habitants et entreprises de la CCLLO.

### Exemple pratique



**Concert choral  
à l'église de Maslacq  
le 28 mars à 20h00  
(Libre participation)**



- ♦ **LOUS QUINZ'AMICS** : Chœur masculin qui affiche un répertoire chaleureux qu'il définit comme « tradi-festif ». Cette sympathique équipe de Castétis Balansun invite à Maslacq pour chanter avec elle deux chorales de grande qualité faisant partie de ses amis
- ♦ **Les BARLONGUÈRE** : Chorale d'hommes créée en 2012 entre copains, dans une cabane en altitude, autour d'une table bien garnie. Ils sont ariégeois et chantent un répertoire traditionnel pour le plaisir de se retrouver, et partager l'amitié.
- ♦ **MURMURE DU LAYOU** chœur mixte de Lucq de Béarn avec un répertoire plus contemporain



LA FIBRE THD  
**64 64**

## Nœud de Raccordement Optique © A. de Lapparent

A Maslacq l'accès à internet fixe n'est actuellement disponible qu'avec le réseau ADSL. Bien que la fibre optique ne soit pas encore disponible, 88,92% des habitants bénéficient d'un "Bon Haut Débit" (Vitesse Internet de 8 Mb/s ou plus).

Le déploiement de la fibre optique dans les Pyrénées-Atlantiques porté par le Département, les Communautés de Communes et d'Agglomération qui se sont associés pour créer le Syndicat Mixte "La Fibre64" est en cours de déploiement.

Suite à un appel d'offres, THD 64, filiale de SFR, conçoit, finance, construit, commercialise, maintient et exploite le réseau à Très Haut Débit des Pyrénées-Atlantiques. Le débit du réseau offert par « THD64 » ira jusqu'à 1 Gbit/s, soit 60 fois plus rapide que le réseau ADSL actuel..



Voir la carte prévisionnelle du raccordement  
<http://lafibre64.fr/le-chantier-en-direct/carte-previsionnelle/>

*Maslacq abrite l'un des 68 Nœuds de Raccordement Optique du 64*

*Il était prévu que la grue vienne déposer le préfabriqué vendredi 13 décembre, ce que les vents de la tempête "Toni" n'ont pas permis, c'est donc mardi 17 décembre que ces travaux se sont déroulés.*

*La rue du parc a été barrée et un imposant engin de levage est venu déposer avec douceur et précision successivement une base en béton de 14 m<sup>2</sup> et au dessus un préfabriqué de 3,5 m de haut qui abritera les armoires de répartition.*

*Jacques CASSIAU HAURIE, Président de la Communauté de Communes, accompagné de Michel CAMDESSUS, Vice-Président à l'aménagement numérique et de Maires de communes concernées dont Georges TROUILHET étaient devant la petite épicerie pour assister à l'installation du Nœud de Raccordement Optique (NRO)*

*Cette implantation constitue l'une des premières phases du développement de la Fibre dans notre zone, qui devrait déboucher vers une possibilité de raccordement de la majorité des habitations en 2023.*



**Maslacq**  
Votre étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

## Connaissez vous le site [maslacq.fr](http://maslacq.fr) ?

*Savez-vous par exemple que :*

### VIE PRATIQUE

#### CCAS action sociale

**Vous donne accès à tous les services du CCAS**

### VIE PRATIQUE

#### Déchets—Ordures

#### La déchetterie

**Vous permet**

- ✓ De connaître les horaires d'ouverture
- ✓ De remplir une demande de carte d'accès
- ✓ De connaître Le N° d'appel du gardien

**Agenda** Vous montre l'actualité du jour

#### Tous les événements

✓ Vous permet de consulter les événements (passés et à venir)

### VIE PRATIQUE

#### Services

#### Agence postale

**Vous permet de consulter heures d'ouverture, heures de levées et tous les tarifs postaux**

### LA COMMUNE

#### Équipements communaux

#### Salle socioculturelle ou Salle RC Ménat

**Vous permet de connaître**

- ✓ La capacité de ces salles
- ✓ Les conditions d'utilisation
- ✓ Les dates où elles sont réservées à un instant « t »

### VIE PRATIQUE

#### Qualité environnementale

#### Qualité de l'air

**Vous donne accès à**

**Atmo Aquitaine** : Qualité locale de l'air

**Pollinis** : La carte de vigilance des risques allergiques avec les types de pollen

### VIE PRATIQUE

#### CCAS action sociale

**Vous donne accès à tous les services du CCAS en particulier pour les aînés**

- ✓ Soutien à domicile
- ✓ Portage de repas à domicile
- ✓ Télé assistance...





## La déchetterie a été rénovée

Photos © A. de Lapparent

La Communauté de Communes de Lacq Orthez a modernisé la déchetterie de Maslacq cet automne. Le site fermé durant la durée des travaux, a rouvert le 20 décembre.

Les travaux ont consisté en

- ◆ La rénovation de la voirie
- ◆ La création d'un nouveau quai pour mobilier usagé.



Dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur, tout achat de mobilier neuf est assorti d'une éco-participation. En France, elle est reversée à Eco-Mobilier, afin de financer le traitement de ces produits arrivant en fin de vie.

Pour permettre à l'éco-organisme de bien collecter les meubles, matelas, couettes ou oreillers déposés dans les déchetteries du territoire, la CCLO a lancé le déploiement de quais spécifiques. Une fois déposé dans ces bennes, le mobilier pourra être collecté par l'éco-organisme pour être réemployé, recyclé ou valorisé en sources d'énergie. Les déchetteries de Monein et Orthez sont déjà équipées, celles de Pardies et Arthez-de-Béarn, récemment munies de quais dédiés, ont reçu ces bennes spécifiques à la fin de l'année. Celle de Maslacq est opérationnelle depuis février.

**De nouveaux équipements à utiliser sans modération, pour continuer à limiter l'enfouissement de nos déchets et donner une nouvelle vie à nos meubles usagés !**



## Marché Hebdomadaire de producteurs d'Argagnon

Le lundi de 16h30 à 18h30 photo © CCLO

Vous pourrez remplir votre panier de produits locaux, frais et de saison : Légumes bio, fruits, noisettes, fromages de chèvre et de brebis, yaourts, fromage blanc, greuil, faisselle, lait...

**Pourquoi choisir de s'approvisionner sur un marché de producteurs de Pays ?**

Pour retrouver des saveurs authentiques, des produits qui ont du goût et pour soutenir une filière agricole qui allie qualité et gourmandise.



◆ **Jardin Brouquisse (Maslacq) - 07 80 48 21 70 :**  
Légumes bio de saison, fruits de saison des Vergers Pelanne, et noisettes de production locale.



◆ **La Bergerie d'Émilie (Sallespisse) - 06 66 66 05 34 :**  
Fromage de Brebis - Pays, greuil et crottins frais (selon saison).



◆ **Les Chèvres de Brassens (Castétis) - 06 76 57 92 36 :**  
Produits laitiers de Chèvre : Fromage de pays/tomme, bûches/crottins/palets, fromage blanc/faisselle/yaourt, lait.



## Respectez le sens interdit rue de l'école © A. de Lapparent

Maslacq: La rue de l'école qui était autrefois en sens interdit « Sauf riverains » est maintenant en sens interdit à tous véhicules de l'église vers l'école publique

L'ancienne règle souvent détournée ayant failli plusieurs fois être source d'accidents, en concertation avec la Communauté de Commune, il a été décidé de la mettre en sens unique pour tous les usagers, de l'école à l'église.

Il semble que certains n'aient pas remarqué le changement de réglementation



Respectez la nouvelle signalisation destinée à assurer la sécurité d'une rue très utilisée par les enfants



### Cabinet infirmier de Maslacq 18 rue de la Carrère 64 300 - MASLACQ

Le cabinet comporte dorénavant deux infirmières qui effectuent les soins à domicile.

**Valérie LARRIEU**  
**06 79 81 18 77**

**Lauriane BONNEAU**  
**06 87 19 68 51**

Il n'y a plus de permanence mais les visites au cabinet sont possibles sur Rendez-vous.



## Candidature aux emplois d'été

Comme tous les ans, la Communauté de Communes de Lacq-Orthez accueille en « emplois d'été » de jeunes lycéens et étudiants, à partir de 16 ans domiciliés sur le territoire.

Ils sont recrutés sur une période de quinze jours, en juillet et en août, dans les services administratifs et techniques. Ils ne peuvent bénéficier d'un tel emploi qu'une seule fois.

Cette année, les quatre quinzaines sont réparties de la manière suivante :

- ◆ du lundi 06 juillet au dimanche 19 juillet ;
- ◆ du lundi 20 juillet au dimanche 02 août ;
- ◆ du lundi 03 août au dimanche 16 août ;
- ◆ du lundi 17 août au dimanche 30 août.

Une candidature doit être adressée au Président de la CCLO (par voie postale ou électronique), avant le 29 février 2020, date butoir, le cachet de la poste faisant foi.

Un tirage au sort, public et en présence du Vice-Président délégué aux ressources humaines, désignera ultérieurement les jeunes « emplois d'été » parmi les candidatures recevables.



Photo © D. G

### Pour tous renseignements :

Communauté de Communes de Lacq-Orthez,  
Service Ressources humaines  
Tél. : 05 59 60 73 51  
Courriel : e-costedoat@cc-lacqorthez.fr





## Annuaire des producteurs locaux © Pays Lacq-Orthez - Béarn des Gaves



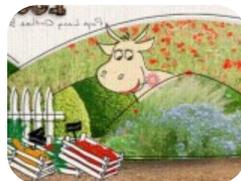
- ◆ **Le territoire du Pays Lacq Orthez - Béarn des Gaves** offre une belle diversité de produits locaux de qualité, proposée par de nombreux producteurs soucieux de partager leur savoir-faire avec les consommateurs.
- ◆ **Les élus du Pays ont souhaité valoriser cette offre** grâce à l'édition d'un outil de communication mutualisé, l'annuaire des producteurs locaux, dans le but d'informer les consommateurs sur les produits, les lieux de vente, les modes de production. L'enjeu est de favoriser la relocalisation de la consommation sur le territoire au profit des acteurs économiques locaux

### L'annuaire compile plusieurs types d'information :

- ◆ **Des fiches de présentation** pour chaque producteur, regroupées par type de produit. Pour chaque producteur, vous retrouverez ainsi une présentation de l'exploitation, les coordonnées, les produits et les points de vente
- ◆ **Des informations sur les démarches collectives et les réseaux de producteurs** présents sur le territoire
- ◆ **Des renseignements sur les marchés et les AMAP**

Vous pouvez trouver l'annuaire papier dans :

- ✓ Les Mairies,
- ✓ Les Offices de tourisme
- ✓ Les Communautés de Communes.



Pour consulter l'annuaire en ligne ou rechercher un producteur :

- ✓ Rechercher : Annuaire producteurs locaux
- ✓ Ou Tapez

<https://www.pays-lobg.fr>



## Élections municipales des 15 (et 22 mars en cas de second tour)

◆ **Bureau de vote :** Salle du Conseil Municipal à la Mairie

- ✓ **Ouverture du scrutin :** 8 h 00
- ✓ **Clôture du scrutin :** 18 h 00

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale

Si vous êtes absent, il vous est possible de voter par procuration

- ◆ Faites la aussitôt que possible (des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir)
- ◆ La personne doit être inscrite sur la liste électorale de la même commune
  - ✓ Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place
  - ✓ N'oubliez pas de la prévenir, c'est à vous de l'informer
- ◆ Le plus simple est de la déposer à la gendarmerie (aussi possible au Tribunal d'Instance).
  - ✓ Vous aurez un formulaire à remplir sur place ou sur internet

[www.demarches.interieur.com](http://www.demarches.interieur.com)

- ✓ Il vous faudra présenter une carte d'identité ou un passeport



## Expo peinture sur soie photo © J. Minjou

C'est une Maslacquaise, Viviane DEBAIL qui, depuis 3 ans, anime la Section Peinture sur Soie du Foyer Rural de Mont. Comme l'an dernier, accompagnée de son équipe, elle viendra vous présenter leurs dernières créations

**Les samedi 30 et dimanche 31 mai de 10 h00 à 18 h00, salle du Rez de chaussée du foyer Ménat**



Foulards, écharpes, tableaux, lampes, etc... vous seront présentés à la vente, ou tout simplement pour le plaisir des yeux.



## Qualité de l'eau de consommation humaine



L'Agence Régionale de santé de Nouvelle Aquitaine a porté à notre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de l'installation de Tarsacq du Syndicat Gave Baïse qui alimente Maslacq avec le diagnostic suivant :

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**



Le détail est consultable au tableau d'affichage sous le porche de la Mairie et sur le site [maslacq.fr](http://maslacq.fr). à l'adresse suivante :



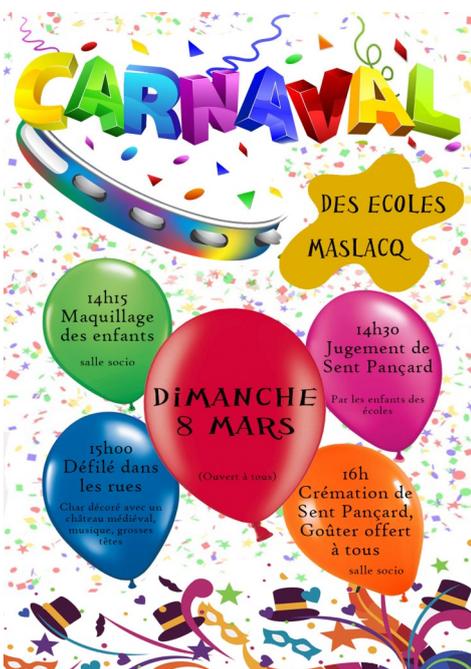
<http://www.maslacq.fr>

Détail consultable à la rubrique

**VIE PRATIQUE**

Qualité environnementale

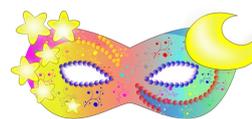
Qualité de l'eau



## Carnaval des écoles de Maslacq : 8 mars

**Sent Pançard, roi exilé en Aragon, est de retour en Béarn. Après plusieurs nuits d'ivresse, il a été attrapé à Maslacq !**

- ◆ 14h15 : Maquillage des enfants.
- ◆ 14h30 : Jugement de Sent Pançard par les enfants des écoles.
- ◆ 15h00 : Défilé en musique dans les rues du village et char décoré avec un château médiéval,
- ◆ 16h00 : Crémation de Sent Pançard et goûter offert à tous les enfants à la salle socio-culturelle..





## Pantomimes à la recherche d'hébergeants

Pantomimes, Festival international de théâtre scolaire en langue française d'Orthez, annonce pour 2020 l'inscription de six pays :

**Espagne, Allemagne, République tchèque,  
Sardaigne, Roumanie, Hongrie**

**Ce qui impose de mettre en œuvre l'accueil  
d'environ 70 personnes dont 58 jeunes,  
du 5 au 11 mai.**

Le Président Manu SAINT PICQ et Nicole de LAPPARENT se félicitent de faire vivre cette semaine d'échanges sans aucune subvention grâce à la formidable implication des bénévoles (dont vous pouvez faire partie).

L'accueil en famille de ces jeunes étrangers épris de culture française est un axe fort de « Pantomimes ». Nous vous encourageons à accueillir l'un de ces étrangers pour vivre  
*Une semaine d'échanges et de partage...* »

Ceux qui y ont goûté s'en félicitent et entretiennent souvent des contacts plusieurs années après. Certains ont été reçus ensuite par la famille de ceux qu'ils ont hébergé et en gardent un excellent souvenir.

**Renseignements et propositions d'accueil auprès de**

**Sandra PERES au 06 68 72 35 76  
ou pantomimes64@gmail.com**



*Six jours de partage en famille*

*Des pièces de théâtre  
tous les jours*

*Une aventure humaine  
inoubliable*

*Laissez-vous tenter !  
Appelez Sandra !*

## Incompréhension à l'école publique

Photo © Claude Jouanserre

Des élus de l'association des parents d'élèves se sont retrouvés à l'école publique suite à la non-reconduction d'un poste d'enseignant en béarnais. Benoît LAU BÉGUÉ, Pierre CAMET-LASSALLE, Gwendoline NAULÉ, Jessica NOGUES et Nicolas ABA-DO, étaient entourés de notre Maire Georges TROUILHET, d'Henri POUSTIS, Maire de CASTETIS, et de David HABIB Député.



Pierre CAMET-LASSALLE, s'est exprimé au nom de ses collègues en dénonçant l'incurie de l'inspection académique.

La mise en place de cette activité au début de l'année scolaire a nécessité une réorganisation globale du temps pédagogique de l'ensemble des élèves et du corps enseignant. «Au bout d'un semestre, c'est une réussite à tous les niveaux». Nous avons appris le 24 janvier par le carnet de liaison, que l'enseignant, qui termine son contrat le 31 janvier, ne sera pas reconduit, alors que nous avons signé une convention avec le Département et la Région pour qu'il intervienne sur l'ensemble de l'année scolaire ! L'Éducation Nationale ferme le robinet des professeurs d'occitan car elle n'est pas capable de répondre aux demandes qui sont nombreuses.

David HABIB a contacté l'Inspecteur Départemental «qui reconnaît le problème, et va essayer de trouver une solution».

Henri POUSTIS s'est invité à la réunion, ayant eu la même information car il se trouve que c'est le même enseignant qui intervenait à CASTÉTIS, mais aussi à ARGAGNON et BALANSUN.

## Attention aux chenilles processionnaires



<https://www.youtube.com/watch?v=q92r6Nw5vnY>

Février : Les processionnaires sont fidèles au rendez-vous. Ces jolies petites chenilles sont très urticantes ! Assurez-vous qu'enfants et animaux ne risquent pas d'entrer en contact avec elles.

**Les chiens et les chats s'ils en mangent risquent de s'étouffer par gonflement de la langue ou d'avoir des trous dans la langue par nécrose des tissus.**

←==Pour en savoir plus



# Programme de printemps des Randonneurs de Maslacq

| Jour               | Nom de la randonnée  | Départ   |
|--------------------|--|--|
| 5/03               | Pasaïa-San Sebastian<br>+ Mont Urgull (Gr1)  | Pasaïa   |
| 12/03              |  <b>Le Pibeste</b>                                | Ouzous (550 m)   |
| 19/03              | <b>Pic Pagoeta</b>   | Iturraran<br>(150 m)   |
| 26/03              |  <b>Buztanzelhay</b>                              | Baïgorry<br>(156 m)  |
| 2/04               | <b>Behorleguy (1 285 m)</b>  | Mendive<br>(250 m)   |
| 9/04               |  <b>Pic d'Iraukotuturu</b>                        | Burdinkuruxeta<br>(1 135 m)  |
| 16/04              | <b>Otxogorrigaina (1 923 m)</b>                  | Port de Larrau (1 573 m)   |
| 23/04              | <b>La Montagne fleurie</b>   | Barèges (1 250 m)  |
| 30/04              | <b>La Montagne Verte (1 190 m)</b>   | Bagès Béost (522 m)  |
| 7/05               |  <b>Soussouéou<br/>(1 665 m)</b>                | Sur la route   |
| 14/05              | <b>Olibon (2 100 m)</b>  | Sansanet (1 317 m)   |
| 21/05<br>Ascension | <b>Labigouer (2 175 m)</b>                     | Parking d'Aumet (1 138 m)<br>(co-voiturage)                              |
| 28/05              | <b>Lac Bleu (1 968 m)</b>  | Chiroulet (1 062 m)  |
| 04/06              | <b>Pic de Belonseiche<br/>(Vallée d'Aspe)</b>  | Astun (1 490 m)  |
| 11/06              | <b>Pic de Chérué<br/>et col Lavigne</b>  | Au-dessus du barrage de Fabrèges   |
| 18/06              |  <b>Col d'Izas</b>                              | Pont Rio Aragon<br>Canfranc (1 250 m)                                    |
| 25/06              | <b>La Peyre St Martin (2 003 m)</b>  | Maison du parc<br>(1 470 m)  |
| 02/07              |  <b>Campana de Cloutou<br/>(2 225 m)</b>        | Virage du Garet<br>(1 450 m)   |
| 09/07              | <b>Lac de Roumassot</b>  | Apéro<br>Maillot de bain crème solaire<br>Bonne humeur et moult desserts |





| Lieu—Modalités   | Dénivelé   | Encadrants  |
|--|--|---|
|    | 123 m  | Gr 1 : Jean Poltorak/Marionette Daubin<br>Gr 2 : Marcelle Poltorak/JC Guichemerre   |
| <b>Montée régulière<br/>(1 350 m)</b>  | 800 m  | Gr 1 : Jeannot Bessouat/ Raymonde Mallandin<br>Gr 2 : Paul Laclau/Anne Marie Crabos |
|  PAGOETA   | 714 m  | Gr 1 : Jeannine Lassaube/Bernard Labarthe<br>Gr 2 : JC Mathern/AM Crabos            |
| <b>Groupe 1 : BOUCLE Pic (1 029 m)<br/>Groupe 2 : Col (843m) retour à Izpegui</b>  | 873 m<br>687 m   | Gr 1 : Gilbert. Lafitte / Jeannot Bessouat<br>Gr 2 : Anne Marie Crabos/Paul Laclau  |
|  <b>Groupe 1 : Pic<br/>Groupe 2 : Crête</b>          | 1 035 m  | Gr 1 : AM Crabos/Jeannot Bessouat<br>Gr 2 : Gilbert Lafitte/Bernard Labarthe        |
| <b>TRAVERSÉE Jusqu'au chalet Pedro<br/>Gr1 : pic en plus d'Occabé<br/>Gr 2 : cromlechs et sommet d'Occabé (1 456 m)</b>              | 321 m  | Gr 1 : Gilbert Lafitte/Jeannine Lassaube<br>Gr 2 : Jeannot Bessouat/Francis Luquet  |
| <b>AR</b>  | 352 m  | Gr 1 : Jeannot Bessouat/Annie Garbay<br>Gr 2 : Maïté Plaa/Anne Marie Crabos         |
|  <b>Boucle</b>                                      | 750 m  | Gr 1 : Francis Laulhé/JC Mathern<br>Gr 2 : Claude Masseys /Mireille Palacin         |
| <b>TRAVERSÉE</b><br>Jusqu'au col d'Aubisque<br>ou AR (selon enneigement)   |  1 187 m<br>668 m | Gr 1 : Martine Romain/Guy Romain<br>Gr 2 : Bernard Labarthe/Anne Marie Ithurralde   |
| <b>Gr 1 : BOUCLE<br/>Gr 2 : AR</b>   |  | Gr 1 : AM Crabos/Jeannine Lassaube<br>Gr 2 : MÉ Serrano/Monique Charles             |
|  <b>Gr1 : cirque<br/>Gr2 : lac d'Estaens</b>       | 780 m<br>500 m   | Gr 1 : Guy et Martine Romain<br>Gr 2 : Jean et Marcelle Poltorak                    |
|  | 1 037 m  | Anne Marie Crabos   |
|  <b>AR (possibilité<br/>boucle pour Gr 1)</b>      | 906 m  | Gr 1 : Didier Bellocq/Guy Romain<br>Gr 2 : Martine Romain/AM Ithurralde             |
| <b>AR Gr 1 : pic (2 297 m)<br/>Gr 2 : col des Aoudas (2 200 m)</b>   | 807 m<br>710 m   | Gr 1 : Jeannot Bessouat/Gilbert Lafitte<br>Gr 2 : Anne Marie Crabos/Maïté Plaa      |
|  <b>Gr1 : Col<br/>Gr2 : cabane</b>                 |  | Gr 1 AM Crabos/ Raymonde Mallandin<br>Gr 2 : Gilbert Lafitte/JL Pétetin             |
| <b>Refuge<br/>(1 900 m)</b>  | 650 m  | Gr 1 : Jeannot Bessouat/Francis Luquet<br>Gr 2 : Anne Marie Crabos/Maïté Plaa       |
|  <b>Gr1 : La Peyre<br/>Gr2 : Refuge du Dormeur</b> | 533 m  | Gr 1 : Gilbert Lafitte/Bernard Labarthe<br>Gr 2 : AM Crabos/MÉ Serrano              |
| <b>Gr1 : Refuge de Campana<br/>Gr2 : Lac Greziolles</b>  | 775 m  | Gr 1 : Guy Romain/Didier Bellocq<br>Gr 2 : Martine Romain/Nicole Faurie             |
|    | 459 m  |   |



Nous utilisons tous de plus en plus des procédures numériques dans de nombreux domaines.

- ◆ Communication
- ◆ Échange de photos
- ◆ Démarches administratives
- ◆ Achats en ligne
- ◆ Itinéraires
- ◆ Recherche d'informations...

Le monde virtuel dans lequel s'inscrivent ces actions comporte comme le monde réel, des dangers dont il faut se prémunir par un minimum de prudence.



### ◇ Avoir un système d'exploitation régulièrement mis à jour

- ◆ Il faut procéder aux mises à jour de son système d'exploitation à chaque fois qu'elle est proposée. Un système obsolète comporte des failles qui peuvent être utilisées de façon malveillante.

**Attention par exemple de ne plus utiliser Windows 7 pour accéder à Internet.** Depuis le premier janvier 2020 il ne bénéficie plus de mises à jour.

### ◇ Activer un pare-feu

Connecter des ordinateurs personnels à Internet ouvre un éventail de possibilités positives mais expose les utilisateurs à des dangers (Usurpation d'identité, piratage, programmes malveillants et fraude en ligne)

Il existe un moyen pour les utilisateurs de se protéger contre les pires dangers en érigeant un mur invisible pour filtrer ces menaces c'est le pare-feu.

En cliquant sur

- ◆ Le signe Windows
- ◆ Paramètres
- ◆ Réseau et Internet
- ◆ Pare-feu Windows

Vous pouvez vérifier si le pare-feu de Windows est actif

### ◇ Se préserver des virus par un antivirus à jour

Un virus est un morceau de programme, souvent écrit en assembleur, qui s'intègre dans un programme normal. Chaque fois que l'utilisateur exécute le programme « infecté », il active le virus qui en profite pour aller s'intégrer dans d'autres exécutables. De plus, lorsqu'il contient une charge utile, il peut, après un certain temps (qui peut être très long) ou lors d'un événement particulier (comme une date déterminée), exécuter une action qui peut aller d'un simple message anodin à la détérioration de certaines fonctions du système d'exploitation ou de certains fichiers ou même la destruction complète de toutes les données de l'ordinateur.

Un antivirus est un programme capable de détecter la présence de virus sur un ordinateur et, dans la mesure du possible, de désinfecter ce dernier. à condition d'être fréquemment mis à jour.

*NB : Ne pas utiliser plusieurs antivirus, en même temps, il y a des risques de conflits.*

### ◇ Utiliser des mots de passe efficaces

La CNIL donne des conseils dans ce domaine

- ◆ **Longueur** : Au moins 12 caractères pouvant être réduit à 8 en cas de double contrôle

- ✓ Blocage de tentatives multiples
- ✓ Temporisation d'accès après plusieurs échecs
- ✓ Captcha (reconnaissance d'images)

### ◆ Contenu :

- ✓ Minuscules, au moins une majuscule
- ✓ Chiffres
- ✓ Caractères spéciaux ou signes de ponctuation

### ◆ Caractère impersonnel

Aucune caractéristique personnelle

- ✓ Nom, prénom
- ✓ Date de naissance
- ✓ Ville
- ✓ Nom d'un de vos animaux
- ✓ Marque de votre voiture...

### ◆ Unique

Il faut un mot de passe différent pour chaque compte, utiliser un mot de passe unique est dangereux, si l'une des entreprises où vous avez un compte se fait pirater ses données, le pirate aura accès à tous vos comptes

### ◆ Mémorisable

Pour cela, vous pouvez créer les mots de passe à partir de phrases que vous mémoriserez par exemple la phrase :

**Ce mot de passe sécurisé de 12 caractères protège ma messagerie !** Vous donnera le mot de passe **Cmdpsd12cpmm!**

**Mais n'utilisons pas tous la même !!!**

Vous pouvez aussi utiliser un gestionnaire de mot de passe qui mémorise et crypte vos mots de passe

- Google chrome en comporte un
- Avast aussi
- Il en existe de nombreux

Vous n'aurez à mémoriser que le mot de passe d'accès au compte qui conserve vos mots de passe et les crypte.

### ◇ Entrer dans Windows 10 vite et bien

Windows demandait un mot de passe long comprenant des minuscules, des majuscules, des chiffres... .

Windows 10 propose maintenant une formule plus simple plus courte et plus sûre avec un code pin (4 chiffres). Ce code reste sur votre ordinateur et de ce fait le démarrage est plus rapide et la sécurité se trouve améliorée.

Pour cela.

- Cliquez sur le bouton Démarrer 
- Puis sur Paramètres. 
- Cliquez sur Comptes. 
- Dans la colonne de gauche, cliquez sur  Options de connexion





# Agenda des manifestations



Janvier  
2020

- 14 - 17 - 18 APEL école Jeanne d'Arc
  - ✓ *Lotos salle Millénium de Biron*
- Étoile Sportive Pyrénéenne (date à déterminer)
  - ✓ *Vente de gâteaux à domicile*
- 29 Bibliothèque
  - ✓ *Animation 1,2,3 savane*
- 31 La boule maslacquaise
  - ✓ *Assemblée Générale*



Février  
2020

- 09 : Parents école publique
  - ✓ *Vente de gâteaux*
- 24 : K'Danse
  - ✓ *Stage salsa*
- 25 : K'Danse
  - ✓ *Stage bachata (à confirmer)*
- 29 : K'Danse
  - ✓ *Stage repas soirée*



Mars  
2020

- 07 : Copains du bord
  - ✓ *Ouverture du lac*
  - ✓ *Vente des cartes de l'association*
- 08 : APE
  - ✓ *Carnaval + repas*
- 15 : 1° tour élections municipales
- 28 : Concert choral à l'église à 20 h00
- 22 : éventuel 2° tour élections municipales



Avril  
2020

- 04 - 05 : Parents école publique
  - ✓ *Loto Salle socio*
- 25 : Les copains du bord
  - ✓ *Lâcher de truites et casse-croute*
- 26 : Société d'Éducation populaire
  - ✓ *Kermesse Inter-paroissiale Salle socio*
- 27 : K'Danse
  - ✓ *Stage salsa*
- 28 : K'Danse
  - ✓ *Stage bachata (à confirmer)*



# Agenda des manifestations



- 1° : Offrez du muguet
- 16 : K'Danse
  - ✓ Stage et repas en soirée
- 16 : Les copains du bord
  - ✓ Lâcher de truites et casse-croute
- 30-31 : Expo de peinture sur soie (Ménat)



- 13 : K'Danse
  - ✓ Repas fin d'année adhérents
- 14 : Parents école Jeanne d'Arc
  - ✓ Fête de l'école Salle socio
- 15 : Pelotari
  - ✓ Finale externe
- 19-21 Fêtes patronales
  - ✓ 20 Concours de pêche des copains du bord (au lac de la Plaine)
  - ✓ 21 Tournoi de la Boule maslacquaise (au stade)
- 26 : Parents école publique
  - ✓ Fête de l'école Salle socio



- 13 : La boule maslacquaise
  - ✓ Tournoi nocturne Boulodrome du stade



- 12 : La boule maslacquaise
  - ✓ Tournoi adhérents
- 20 : Lous de Bacchus
  - ✓ Marché gourmand Parc et salle socio
- 26 : Copains du bord
  - ✓ Journée adhérents au lac de la plaine

